

RÉUNION EXTRAORDINAIRE DU 18 SEPTEMBRE 2018

Absents excusés : Ginette et Jean Luc Magnier, Marie Jeanne Laloux

Suite à la collecte effectuée le 7 septembre dernier, Jean Bernard Leceurs a remis à Angélique la somme de 100 € à l'occasion du décès de son père.

Daniel Laloux a fait l'inventaire des boissons, il l'a évalué à 268 € environ

Jean Bernard Leceurs et Daniel Laloux, tous deux vices présidents, ont délibéré afin de maintenir le FOYER RURAL « en vie », Ils nous proposent d'en assurer la présidence conjointement, ce que bien sûr nous acceptons volontiers, sous condition d'une aide active de tous les membres du Foyer .

Il faudra refaire les statuts avec 2 présidents (Norbert Letellier, maire et président d'honneur s'est renseigné à la sous préfecture, c'est possible)

Le procès verbal de réunion devra être approuvé par les présidents avant d'être envoyé en mairie pour publication sur le site.

Eric Lebourg et Alain Reine ont émis le désir de se joindre à nous.

ÉLECTION DU BUREAU :

Président d'honneur : Norbert LETELLIER, maire d'Ambrumesnil

Présidents : Jean Bernard LECEURS et Daniel LALOUX

Vice président : André MARLE

Secrétaire : Claudine MAILLET

Secrétaire adjointe : Frédérique REINE

Trésorier : Jacquie BERTOUT

Trésorière adjointe : Marie Jeanne LALOUX

Membres actifs :

Mmes : Anne Marie BERTOUT, Jacqueline FOURMENT, Yvette HALÉ, Martine LECEURS, Christine LECLERC, Martine LETELLIER, Ginette MAGNIER et Fabienne MARLE

M : Benjamin CALBRIX, Frédéric DUHAMEL Éric LEBOURG , Jean Luc MAGNIER et Alain REINE

FOIRE AUX JOUETS DU 14 OCTOBRE 2018 :

Celle-ci aura lieu de 8 h à 18 h

Les hommes mettront les tables le samedi à 15 h

Ouverture des portes à 7 h en présence de Frédérique et Alain Reine et Frédéric Duhamel jusqu'à 9h ; Jacquie Bertout prendra la relève à 9 h, Jacqueline Fourment à 10 h Claudine Maillet à 11 h Anne Marie Bertout à 15 h quant à Benjamin Calbrix il assurera la fermeture à 18 h et le rangement avec Alain Reine,

Réapprovisionnement de la buvette par Daniel Laloux

Les inscriptions et paiements auront lieu en mairie les lundis et jeudis de 17 h à 19 h avec l'aide de membres du Foyer pour la réception des paiements qui ne peuvent être faits par la secrétaire de mairie, et les vendredis de 9 h à 12 h , et par Christine LECLERC qui les dirigera vers la mairie. Le prix est fixé à 3 € la table compte tenu que les nouvelles sont plus grandes !

Permanences :

les 1^{er} et 8 octobre Jacqueline Fourment et Martine Letellier

les 4 et 11 octobre : Fabienne Marle et Anne Marie Bertout

1 café et 1 tranche de 4/4 seront offerts aux exposants

Des sandwichs seront proposés au prix de 3 € la 1/2 baguette avec jambon ou pâté selon leur choix

Frédérique Reine se charge de faire les affiches qui seront imprimées en mairie en format :

A3 ; A4 et en 4 par feuille par la secrétaire de mairie.

Distribution :

Fabienne MARLE : 55 (rue de Manneville et environs)

Christine Leclerc : 60 (rue de l'Ancienne Mare et environs)

Frédéric Duhamel : 60 (rue de l'église et environs)

Anne Marie Bertout : 35 (début rue de l'Ancienne Mare)

Claudine Maillet contacte la presse pour faire paraître les annonces

ACTIVITÉS :

La marche a repris. L' inscription est fixée à 15€ pour l' année.

Atelier créatif :

Dans le cadre de l'assurance en fonction des nouveaux statuts, il nous est demandé de faire payer une adhésion aux participantes, de 15 € comme pour la marche.....

PROCHAINE RÉUNION LE MERCREDI 17/10/2018 à 18 h